L'AFRIQUE ET LA PROBLEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE A L'ERE DU NUMERIQUE

KOUAME Koffi
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (RCI)
drkofi2018@gmail.com

Résumé

L'Afrique traverse actuellement, une transformation significative en raison de la révolution numérique. Les outils de communication et d'information modifient considérablement les dynamiques de gouvernance, les interactions entre les dirigeants et les citoyens, ainsi que les méthodes de participation des populations à la vie politique. Cependant, cette évolution pose des défis démocratiques majeurs, notamment en ce qui concerne la surveillance numérique, la propagation de fausses informations, la fracture numérique et la dépendance technologique vis-à-vis des puissances étrangères. Cet article analyse les défis de la gouvernance démocratique en Afrique à l'ère numérique, en mettant en lumière à la fois les opportunités et les menaces que la digitalisation des institutions politiques peut engendrer. Le numérique a la capacité d'améliorer la transparence des administrations, d'encourager l'engagement citoyen et de renforcer l'espace public démocratique, conformément aux idées de Jürgen Habermas sur l'importance du débat public pour la démocratie. Toutefois, l'insuffisance des cadres juridiques et des institutions favorise des pratiques autoritaires, telles que la surveillance des citoyens et les restrictions des libertés numériques. Comme l'indique Manuel Castells, « le pouvoir à l'ère numérique repose sur le contrôle de l'information et des réseaux ». (M. Castells, 1998, p. 412). Cette recherche soutient que pour renforcer la démocratie en Afrique, il est essentiel de développer une souveraineté numérique africaine, d'instaurer une culture démocratique liée au numérique et de consolider les institutions publiques. Cette réflexione mobilise une méthode ou une approche tripartite : un volet analytique pour explorer les concepts, un niveau critique pour examiner les dérives du numérique et une dimension prospective pour envisager les conditions nécessaires à l'établissement d'une gouvernance numérique démocratique, capable de renforcer l'État de droit, la transparence et la participation citoyenne sur le continent.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO *Vol 3 N°9 – Octobre 2026*

Mots-clés *Afrique ; Gouvernance démocratique ; Numérique ; Démocratie ; Souveraineté numérique ; Participation citoyenne*.

Summary

Africa is currently undergoing a significant transformation driven by the digital revolution. Communication and information tools are significantly altering the dynamics of governance, interactions between leaders and citizens, as well as the ways in which people participate in political life. However, this evolution poses major democratic challenges, particularly regarding digital surveillance, the spread of misinformation, the digital divide, and technological dependence on foreign powers. This article analyzes the challenges of democratic governance in Africa in the digital age, highlighting both the opportunities and threats that the digitization of political institutions can bring. Digital technology has the potential to improve administrative transparency, encourage citizen engagement, and strengthen the democratic public sphere, in line with Jürgen Habermas's ideas on the importance of public debate for democracy. However, inadequate legal frameworks and institutions foster authoritarian practices, such as the surveillance of citizens and restrictions on digital freedoms. As Manuel Castells notes, "power in the digital age rests on the control of information and networks". (M. Castells, 1998, p. 412). This research argues that, to strengthen democracy in Africa, it is essential to develop African digital sovereignty, foster a digital democratic culture, and consolidate public institutions. This analysis employs analytical, critical, and forward-looking approaches to explore the concepts, examine the negative aspects of digital technology, and consider the conditions necessary for establishing democratic digital governance capable of strengthening the rule of law, transparency, and citizen participation on the continent.

Keywords: *Africa; Democratic governance; Digital; Democracy; Digital sovereignty; Citizen participation.*

Introduction

Le XXIe siècle est le témoin d'une transformation numérique qui redéfinit en profondeur les sociétés modernes. Les avancées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'émergence d'Internet, des réseaux

sociaux, de l'intelligence artificielle ainsi que des plateformes numériques modifient les interactions entre les citoyens et les structures politiques. En Afrique, cette évolution technologique suscite à la fois espoirs et préoccupations. D'un côté, le numérique est perçu comme un moyen de moderniser l'État, d'améliorer la transparence administrative, d'encourager la participation des citoyens et de renforcer la démocratie. De l'autre, il peut engendrer de nouvelles formes de domination politique, de désinformation, de surveillance des populations et d'exclusion sociale. Par conséquent, le continent africain fait face à un défi crucial : celui de la gouvernance démocratique à l'ère numérique. En effet, malgré les progrès démocratiques observés dans plusieurs pays africains depuis les années 1990, les systèmes politiques continuent d'être affaiblis par des crises institutionnelles, la personnalisation du pouvoir, la corruption, les inégalités sociales et un manque de mécanismes de participation citoyenne. À ces défis traditionnels s'ajoutent désormais ceux liés au numérique. Les réseaux sociaux, par exemple, sont à la fois des plateformes de liberté d'expression et des outils de désinformation.

De même, si les technologies numériques peuvent améliorer la transparence lors des élections, elles peuvent également servir à contrôler l'opinion publique ou à restreindre les libertés fondamentales. Cette dualité du numérique pose ainsi une question philosophique essentielle concernant les conditions d'une gouvernance démocratique authentique sur le continent. La question centrale qui guide cette réflexion est donc la suivante : quel est l'impact du numérique sur la gouvernance démocratique en Afrique ? Dans quelle mesure le numérique peut-il renforcer ou affaiblir la gouvernance démocratique sur le continent ? En d'autres termes, comment les sociétés africaines peuvent-elles profiter des possibilités offertes par le numérique tout en maintenant les principes fondamentaux de la démocratie,

tels que la liberté, la justice, la participation citoyenne et le respect des droits humains ? L'hypothèse qui sous-tend cette recherche est que le numérique constitue un outil aux effets ambivalents. Bien qu'il puisse encourager la participation politique, faciliter l'accès à l'information et moderniser les institutions démocratiques, il peut également aggraver les tendances autoritaires, la manipulation des masses et les inégalités sociales, surtout en l'absence d'institutions solides et d'une culture démocratique authentique.

Dans le cadre de cette étude, il est essentiel de définir clairement les objectifs qui orientent notre démarche scientifique. Ces objectifs servent non seulement à délimiter le champ de l'analyse, mais aussi à guider l'examen des transformations politiques, sociales et institutionnelles provoquées par l'expansion des technologies numériques en Afrique. Pour ce faire, notre réflexion s'organise autour d'un objectif général et de trois objectifs spécifiques. L'objectif général de cette recherche est d'évaluer l'impact du numérique sur la gouvernance démocratique en Afrique, afin de déterminer dans quelle mesure les technologies de l'information et de la communication peuvent soit renforcer, soit affaiblir les pratiques démocratiques contemporaines. Le premier objectif spécifique consiste à analyser les contributions positives du numérique à l'amélioration de la gouvernance démocratique en Afrique. Le deuxième objectif spécifique vise à identifier et à examiner les dérives et les menaces potentielles liées à l'utilisation du numérique dans les systèmes démocratiques africains. Enfin, le troisième objectif spécifique cherche à formuler des propositions susceptibles de promouvoir l'émergence d'une gouvernance numérique démocratique, en adéquation avec les réalités socio-politiques africaines. Ces objectifs, ainsi définis, serviront de fil conducteur à notre étude et permettront d'explorer de manière critique les enjeux, les opportunités et les

défis que le numérique impose à l'avenir de la gouvernance démocratique en Afrique.

Pour mener à bien cette réflexion, nous adopterons une méthode d'analyse à trois volets : analytique, critique et prospective. La méthode analytique nous permettra d'explorer les concepts fondamentaux de la gouvernance, de la démocratie et du numérique. La méthode critique nous aidera à mettre en lumière les contradictions et les limites des politiques numériques mises en œuvre dans les États africains. Quant à la méthode prospective, elle nous permettra d'envisager les conditions nécessaires à une gouvernance démocratique capable de répondre aux enjeux éthiques et politiques du monde numérique actuel.

I. Le numerique comme instrument de renforcement de la gouvernance democratique en afrique

I.1. L'émergence d'une citoyenneté numérique active

Les progrès dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont profondément transformé la façon dont les citoyens africains participent à la vie politique. Des plateformes telles que Meta, X et TikTok se sont imposées comme des lieux d'expression politique et de mobilisation sociale. Les jeunes d'Afrique s'en servent pour dénoncer des injustices, revendiquer des droits et interpeller les responsables politiques. Le sociologue et politologue Manuel Castells, dans son livre *Communication et pouvoir*, affirme que le pouvoir contemporain se joue principalement dans la gestion des flux d'information et des réseaux de communication. Il déclare que « le pouvoir à l'ère numérique réside dans le contrôle de la communication ». (M. Castells, 2013, p. 21). Cette déclaration souligne l'importance stratégique de la communication dans les sociétés interconnectées, où les

technologies numériques transforment les mécanismes de domination, d'influence et de légitimation politique.

À l'époque du numérique, le pouvoir ne s'exerce plus uniquement à travers la contrainte physique ou le contrôle des institutions étatiques. Il se manifeste également par la capacité à créer, à diffuser et orienter l'information. Castells soutient que les réseaux numériques sont désormais le terrain privilégié de la lutte pour le pouvoir, car ils influencent les représentations collectives, modifient les comportements sociaux et façonnent la compréhension de la réalité politique. Ainsi, celui qui maîtrise les canaux de communication possède un moyen efficace pour influencer l'opinion publique et justifier ses actions. Cette perspective prend une signification particulière dans le contexte africain. Des réseaux sociaux comme Facebook, X ou WhatsApp sont devenus des outils essentiels pour la mobilisation citoyenne, la dénonciation des abus de pouvoir et l'engagement démocratique. Les mouvements de citoyens utilisent souvent ces plateformes pour contourner les médias traditionnels et partager des informations alternatives. Cependant, cette ouverture de la communication s'accompagne également de nouveaux défis, tels que la désinformation, la manipulation de l'opinion, les discours de haine et la surveillance numérique. Castells fait remarquer que le véritable enjeu politique du XXIe siècle réside dans la capacité des acteurs sociaux à accéder aux réseaux de communication et à faire entendre leur voix. Comme il le souligne : « la bataille fondamentale pour le pouvoir se livre dans l'esprit des individus ». (M. Castells, 2013, p. 24). Dès lors, le contrôle de l'information apparaît comme un élément clé de la gouvernance démocratique. Des mouvements citoyens tels que *Y'en a Marre* au Sénégal, *Balai Citoyen* au Burkina Faso ou *Filimbi* en République démocratique du Congo illustrent cette dynamique démocratique émergente. Grâce aux réseaux sociaux, ces

groupes ont mobilisé des milliers de jeunes contre les dérives autoritaires et en faveur de l'alternance politique. De plus, le numérique facilite l'éducation civique et l'accès à l'information politique. Les citoyens peuvent désormais suivre des débats parlementaires, consulter des textes juridiques et participer à des discussions publiques en ligne. Cette ouverture de l'information contribue à éveiller la conscience citoyenne.

. Après avoir mis en lumière l'émergence d'une citoyenneté numérique active, il est pertinent d'explorer une autre dimension essentielle du numérique dans les sociétés africaines contemporaines. En effet, le numérique se révèle également comme un levier puissant pour améliorer la transparence administrative, lutter contre la corruption et renforcer les mécanismes de bonne gouvernance.

I.2. Le numérique comme outil de transparence et de bonne gouvernance

Les technologies numériques offrent également une opportunité de moderniser l'administration publique dans les pays africains. L'e-gouvernement peut accroître la transparence, diminuer la corruption et faciliter l'accès des citoyens aux services publics. Selon la Banque mondiale, dans son *Rapport sur le développement dans le monde* (2016), les technologies numériques aident les administrations publiques à réduire les coûts de transaction, à accélérer le traitement des dossiers administratifs et à améliorer la qualité des services offerts aux usagers. Elles favorisent également une circulation de l'information plus fluide entre les gouvernants et les gouvernés, contribuant ainsi à une administration plus efficace et réactive aux besoins des citoyens. Dans le *World Development Report* 2016: Digital Dividends, il est noté que les technologies numériques peuvent rendre les gouvernements « plus capables et plus réactifs » si elles bénéficient d'institutions responsables

et d'un cadre réglementaire approprié. Ainsi dans plusieurs pays africains, les plateformes numériques facilitent désormais le paiement des impôts, la délivrance de documents administratifs et la gestion des marchés publics.

Au Rwanda, par exemple, la numérisation des services publics a permis de réduire significativement les lenteurs administratives et les pratiques de corruption. Au Kenya, le système mobile *M-Pesa* a permis à des millions de citoyens, auparavant exclus du système bancaire traditionnel, de bénéficier d'une inclusion financière. De surcroît, les technologies numériques jouent un rôle crucial dans la surveillance des élections. Les observateurs électoraux utilisent des applications mobiles pour signaler les irrégularités en temps réel. Cette innovation aide à limiter les fraudes et à renforcer la crédibilité des processus électoraux. Dans ce contexte, le philosophe et économiste indien Amartya Sen met en avant l'importance essentielle de l'information dans le fonctionnement des sociétés démocratiques. Il affirme qu'« aucune démocratie ne peut fonctionner sans information libre et accessible ». (A. Sen, 1999, p. 152). Selon Sen, les libertés politiques ne peuvent être pleinement exercées que si les citoyens ont accès à une information fiable et diversifiée, condition indispensable pour développer un jugement critique et participer activement aux affaires publiques.

Au regard de ces différentes perspectives, il apparaît que le numérique représente une opportunité pour moderniser la gouvernance démocratique tout en engendrant de nouvelles tensions politiques et sociales en Afrique. Ainsi, après avoir démontré le rôle du numérique en tant qu'outil de renforcement de la gouvernance démocratique, il est crucial d'analyser les défis et limites qui entravent son efficacité sur le continent.

II. Les enjeux et les limites de la gouvernance numérique dans un contexte démocratique africain

Après avoir souligné les avantages que le numérique peut apporter à la participation citoyenne et à la transparence au sein des systèmes démocratiques, il est essentiel d'explorer les défis qui entravent l'efficacité de cette forme de gouvernance en Afrique. Bien que les technologies numériques ouvrent la voie à de nouvelles perspectives politiques, elles exposent également les sociétés africaines à des dérives inquiétantes. Parmi celles-ci, les risques de manipulation de l'information et de désinformation représentent une menace significative pour la stabilité démocratique.

II.1. Les dangers de la manipulation et de la désinformation

En dépit de ses aspects positifs, le numérique peut également servir de moyen pour la manipulation politique. Les réseaux sociaux permettent une circulation rapide de fausses informations, de discours incitant à la haine et de propagandes partisanes. La philosophe Hannah Arendt souligne que la vérité est une condition fondamentale de la vie politique. Dans son essai « Vérité et politique », tiré de son recueil *La Crise de la culture*, elle examine les dangers que pose la falsification des faits pour les régimes politiques. Elle soutient que lorsque ceux au pouvoir échangent la vérité contre le mensonge, ils établissent les conditions d'une domination arbitraire qui érode la liberté et le jugement des citoyens. Arendt affirme : « Le sujet idéal du régime totalitaire n'est pas le nazi convaincu ou le communiste convaincu, mais les individus pour qui la distinction entre fait et fiction, entre vrai et faux, n'existe plus ». (H. Arendt, 1972, p. 306). Cette réflexion s'inscrit dans une analyse plus vaste des relations entre vérité et pouvoir. Pour Arendt, les faits sont la matière essentielle du débat démocratique. Les opinions peuvent diverger et les idéologies s'affronter, mais le fonctionnement de

la démocratie repose sur un socle commun de vérités factuelles. Quand ce socle est ébranlé par la propagande, la désinformation ou la falsification de l'histoire, la vie publique perd son ancrage dans la réalité et devient un terrain propice à toutes les manipulations. Ainsi, elle déclare : « La liberté d'opinion n'est qu'une illusion si l'accès à l'information factuelle n'est pas assuré et si les faits ne sont pas sujets au débat ». (H. Arendt, 1972, p. 300). Dans plusieurs pays africains, les campagnes électorales sont désormais marquées par des stratégies numériques de désinformation visant à influencer l'opinion publique. Les élections au Nigeria, au Kenya ou en Côte d'Ivoire illustrent comment les réseaux sociaux peuvent exacerber les tensions ethniques et politiques. Les fausses informations favorisent une polarisation sociale qui menace l'unité nationale.

De plus, certains gouvernements exploitent le numérique comme un outil de contrôle politique. La surveillance des opposants, le piratage des communications et les interruptions d'accès à Internet deviennent des pratiques courantes dans divers régimes africains. D'après le rapport de Freedom House (F. House, 2023, p. 17), plusieurs États africains restreignent l'accès à Internet durant les manifestations ou les élections pour freiner les mobilisations citoyennes. Ces problèmes sont par ailleurs, exacerbés par la persistance d'une fracture numérique et d'importantes inégalités technologiques qui limitent l'accès équitable aux outils numériques, excluant ainsi une partie de la population des processus démocratiques contemporains.

II.2. La fracture numérique et les inégalités technologiques

La fracture numérique demeure l'un des principaux freins à la gouvernance numérique en Afrique. Une partie significative de la population n'a toujours pas accès à Internet ou aux équipements technologiques nécessaires. Pierre Bourdieu affirme que « les inégalités sociales se maintiennent et se

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

reproduisent grâce à la transmission inégale du capital culturel, qui favorise les groupes socialement dominants dans l'accès aux ressources scolaires et symboliques ». (P. Bourdieu, 1979, p. 114-115). Cette observation est également pertinente dans le domaine numérique. Les populations rurales, les femmes et les personnes en situation de précarité sont souvent écartées des bénéfices de la révolution numérique, ce qui entrave leur participation à la vie démocratique et renforce les écarts sociaux.

Par ailleurs, les infrastructures numériques en Afrique demeurent insuffisantes. Les coupures d'électricité, le coût élevé des connexions Internet et le manque d'investissements technologiques freinent le développement de la gouvernance numérique. Le philosophe camerounais Achille Mbembe attire l'attention sur le fait que les nouvelles formes de domination ne reposent plus seulement sur la conquête territoriale ou l'exploitation économique classique, mais également sur le contrôle des technologies, des données et des infrastructures numériques. Dans ce contexte, il souligne que « l'Afrique doit veiller à ne pas devenir dépendante des puissances technologiques étrangères, au risque de reproduire sous une nouvelle forme les rapports de domination hérités de la période coloniale ». (A. Mbembe, 2016, p. 166-170). La domination des grandes entreprises technologiques mondiales pose ainsi des questions de souveraineté numérique.

Face à ces insuffisances et dérives dans l'utilisation des outils numériques en Afrique, il est opportun de repenser les mécanismes de gouvernance afin de favoriser une démocratie plus inclusive, transparente et participative. C'est dans cette optique que s'inscrivent les propositions en faveur d'une gouvernance numérique démocratique adaptée aux réalités africaines.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

III. Propositions pour une gouvernance democratique numerique en afrique

III.1. Promouvoir une culture numérique démocratique

Pour que le numérique joue un rôle significatif dans la bonne gouvernance démocratique en Afrique, il est essentiel de cultiver une culture numérique ancrée dans des valeurs éthiques, la responsabilité et l'esprit critique. L'intégration de l'éducation aux médias et au numérique dans les systèmes éducatifs africains est essentielle pour combattre la désinformation et les manipulations idéologiques. Martha Nussbaum souligne que l'éducation démocratique doit préparer des citoyens capables de penser de manière indépendante, car « une démocratie vivante exige de ses citoyens participation, information et indépendance d'esprit ». (M. Nussbaum, 2011, p. 25). Cette éducation civique doit permettre aux jeunes de maîtriser les outils numériques tout en développant une conscience éthique concernant leur utilisation.

À une époque où les technologies de l'information et de la communication se développent rapidement, l'affermissement de la démocratie en Afrique dépend de l'appropriation par les citoyens des outils numériques. Il est donc impératif de promouvoir une culture numérique qui valorise l'éducation civique, l'esprit critique et l'engagement citoyen, afin que le numérique devienne un véritable vecteur de transparence et d'inclusion démocratique. Toutefois, pour que cette dynamique soit fructueuse, un cadre juridique et institutionnel solide est nécessaire pour garantir les libertés fondamentales et réguler l'usage du numérique.

III.2. Renforcer les cadres juridiques et institutionnels

Le renforcement de la gouvernance démocratique numérique exige également des institutions solides et des

législations adaptées aux défis technologiques actuels. Les États africains doivent mettre en place des lois qui assurent la protection des données personnelles, la liberté d'expression et la cybersécurité. Il est également urgent de lutter contre les abus liés à la surveillance étatique. Selon Karl Popper, la démocratie ne repose pas uniquement sur l'identité des dirigeants, mais sur l'existence d'institutions capables de contrôler leurs actions et de favoriser leur révocation pacifique. Ainsi, pour lui, « la question fondamentale n'est pas : qui doit gouverner, mais : comment organiser les institutions politiques pour empêcher les mauvais gouvernants de causer trop de dommages ?». (K. R. Popper, 1979, p. 167). Dans cette optique, les institutions numériques doivent être conçues pour sauvegarder les libertés fondamentales des citoyens. De plus, l'Union Africaine joue un rôle fondamental dans l'élaboration de politiques numériques communes. A ce titre, la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données personnelles représente une avancée significative vers une gouvernance numérique à l'échelle continentale.

De la sorte, la création de cadres juridiques appropriés est une nécessité fondamentale pour garantir une gouvernance numérique démocratique en Afrique. En effet, les États africains doivent concevoir des lois qui protègent les données personnelles, luttent contre la cybercriminalité et assurent la liberté d'expression dans le monde numérique. En outre, le renforcement des institutions responsables de la régulation du numérique apparaît comme une condition essentielle pour prévenir les dérives autoritaires et encourager une gouvernance transparente. Cependant, au-delà de la régulation et de la protection juridique, il est important que l'Afrique envisage son autonomie technologique afin de ne pas devenir excessivement dépendante des puissances étrangères.

III.3. Vers une souveraineté numérique africaine

Il est primordial pour l'Afrique de développer une véritable souveraineté numérique pour diminuer sa dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur. Cela nécessite des investissements dans les infrastructures numériques, la recherche scientifique et l'innovation locale. La promotion de start-up africaines dans le domaine des technologies numériques peut renforcer l'autonomie économique et politique du continent. Cette souveraineté technologique permettra aux pays africains de mieux contrôler leurs données et systèmes d'information. Comme le dit Joseph Ki-Zerbo, « on ne développe pas, on se développe ». (J. Ki-Zerbo, 2003, p. 41). Cette citation illustre que le véritable développement ne peut pas être imposé de l'extérieur, mais doit émerger des populations elles-mêmes, s'appuyant sur leurs ressources culturelles, sociales et économiques. Pour Ki-Zerbo, le développement authentique est avant tout un processus endogène, fondé sur l'autonomie, la participation collective et la valorisation des savoirs locaux. Ce principe invite l'Afrique à élaborer un modèle numérique qui reflète ses spécificités culturelles, sociales et politiques. Face à la domination des grandes puissances technologiques et des multinationales du numérique, la question de la souveraineté numérique s'avère être un enjeu stratégique crucial pour les États africains. Il s'agit pour le continent de bâtir ses propres infrastructures technologiques, d'accroître ses capacités d'innovation et de promouvoir des politiques numériques adaptées aux réalités africaines. Une telle orientation permettrait non seulement de protéger les données et les intérêts des populations africaines, mais également de faire du numérique un levier de développement, d'intégration régionale et d'émancipation démocratique.

Ainsi, l'examen des opportunités et des limites du numérique souligne l'urgence d'une refonte des politiques

publiques numériques en Afrique. Cette refonte doit s'appuyer sur des institutions solides, une régulation efficace des espaces numériques et une participation citoyenne accrue, afin de garantir une gouvernance démocratique durable à l'ère numérique

Conclusion

En somme, la question de la gouvernance démocratique à l'ère numérique représente un défi prépondérant pour les sociétés africaines actuelles. Le numérique se présente comme un puissant moteur d'émancipation pour les citoyens, tout en étant également un outil qui peut renforcer les dérives autoritaires. D'un côté, ces technologies numériques facilitent la diffusion de l'information, encouragent la participation politique, assurent la transparence administrative et stimulent l'engagement citoyen. Elles offrent aux populations, en particulier à la jeunesse africaine, la possibilité de s'exprimer librement et de contester les pratiques qui vont à l'encontre de la démocratie. Comme le souligne Jürgen Habermas, la démocratie repose sur la communication libre entre citoyens et sur le processus de délibération collective. Cependant, de nombreux défis persistent : fracture numérique, désinformation, cybercriminalité, surveillance étatique et restrictions des libertés numériques. Dans plusieurs pays africains, les interruptions d'Internet lors des élections ou des crises politiques illustrent les ambiguïtés qui caractérisent la gouvernance numérique actuelle. Ainsi, le progrès technologique ne garantit pas de manière automatique la démocratie ; il requiert un cadre institutionnel solide, une culture démocratique et une éducation citoyenne adaptée aux enjeux du numérique. Par conséquent, l'Afrique doit élaborer une gouvernance numérique ancrée dans l'État de droit, la transparence, la protection des données personnelles et l'inclusion sociale. Cela nécessite des politiques publiques

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

ambitieuses, notamment en matière d'éducation numérique, d'accès aux infrastructures technologiques et de renforcement des institutions démocratiques. Le numérique doit être un vecteur de justice sociale, de participation citoyenne et de développement durable pour le continent, plutôt qu'un simple moyen de contrôle politique.

References bibliographiques

ARENDT Hannah, 1972, *La crise de la culture*, Gallimard, Paris

BANQUE MONDIALE, 2016, *Rapport sur le développement dans le monde : Les dividendes du numérique,* Washington D.C

BAYART Jean-François, 1989. *L'Etat en Afrique : la Politique du ventre*, Fayard, Paris

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction*, Minuit, Paris

CARDON Dominique, 2010. *La démocratie Internet : promesses et limites*, Seuil, Paris

CASTELLS Manuel, 2001, *La société en réseaux*, Fayard, Paris

CASTELLS Manuel, 2013, *Communication et pouvoir*, Maison des sciences de l'homme, Paris

CASTELLS Manuel, « Communication, pouvoir et contre-pouvoir dans la société en réseau », Revue internationale de communication, 12/2009, pp. 45-67.

FREEDOM HOUSE, 2023, *Rapport Freedom on the Net*, Washington D.C

HABERMAS Jürgen, 1978, *L'espace public*, Payot, Paris

KI-ZERBO Joseph, 2003, *A quand l'Afrique*, Éditions de l'Aube, Paris

MBEMBE, Achille, 2000, *De la postcolonie*, Karthala, Paris

MBEMBE Achille, 2010, *Sortir de la grande nuit*, La Découverte, Paris

MBEMBE Achille, 2016, *Politiques de l'inimitié*, La Découverte. Paris
NUSSBAUM Martha, 2010, *Not for Profit*, Princeton University Press, Princeton
ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 2023, *Digital Government Index Report*, New York
POPPER K. R, 1979, *La société ouverte et ses ennemis*, *Tome 1*, Seuil, Paris
SEN Amartya, , 1999, *Development as Freedom*, Knopf, New York
UNION AFRICAINE, 2022, *Rapport sur la gouvernance numérique en Afrique*, Addis-Abeba